

N°	5	7	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	<p>L'an deux mil dix-huit,</p> <p>Le jeudi 13 décembre, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 5 décembre dernier par Mme la Présidente.</p> <p>- Lutte contre ruissellements : accompagnement de la CCIABB sur le secteur d'Haudricourt</p> <p>Étaient présents ce jour : M. DEWAELE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY.</p> <p>Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN.</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p align="center"><u>Lutte contre les ruissellements : accompagnement de la CCIABB / secteur d'Haudricourt</u></p> <p>Lors de l'hiver 2017/2018, les communes de Blangy-sur-Bresle, Bouttencourt et Monchaux-Soreng ont subi d'importantes inondations avec une situation particulièrement problématique sur la place d'Ansennes à Bouttencourt. Cette place, nouvellement refaite a été inondée pendant presque un mois, restreignant fortement les accès aux habitations. Dans l'urgence, des mesures ont été prises et autorisées par les services de l'Etat.</p> <p>Ces mesures bien qu'efficaces à court terme ne peuvent à elles seules résoudre les causes qui ont générées ces inondations.</p> <p>Dans un contexte de dérèglement climatique, avec des phénomènes pluviométriques de plus en plus intenses, une vision plus globale et préventive est souhaitable et demandées par l'Etat. Diverses réunions ont déjà eu lieu avec la CCIAB qui a souhaité bénéficier des services de l'Institution pour l'accompagner dans une opération visant à mieux connaître les risques tout en apportant des solutions de réduction de la vulnérabilité. Il a été proposé de porter une étude hydraulique pour le compte de la CCIAB. L'opération serait financée par des crédits de l'Agence de l'eau et de la CCIAB. Les conventionnements sont en cours de réalisation et intègrent le financement partiel du temps de chargé de projets nécessaire à la réalisation de cette opération.</p>
16 novembre 2018	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<p>☐ <i>Après en avoir débattu, en matière de prévention des inondations, de gestion durable de la ressource en eau, de préservation, gestion et restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides, les membres du conseil considèrent :</i></p> <p>- <i>qu'il faut poursuivre l'animation engagée et répondre favorablement à la sollicitation formulée présentement par la communauté de communes d'Aumale-</i></p>

*Blangy en matière de lutte contre les ruissellements sur le secteur d'Haudricourt,
- qu'il convient d'établir une convention de partenariat avec cette dernière afin de
porter, pour son compte, la maîtrise d'ouvrage de cette opération si elle le désire,
- qu'il conviendra d'étudier la participation éventuelle de la communauté de
communes au titre de l'animation déployée par l'Institution,
- que Mme la Présidente est habilitée à tout mettre en oeuvre pour la bonne
réalisation de cette délibération et de ce projet.*

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : *16/07/19*
Acte exécutoire le : *16/01/19*
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**

~~COMMUNAUTÉ INTER-DEPARTEMENTALE
CANTON DE SAINT-MAXIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPCI Bresle
2, rue Sour Badiou - 76390 AUMALE
TCL : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.qpb-bresle.com~~

